

**Pôle Ressources
Assemblées**

**Séance du 17 DÉCEMBRE 2019 (18h00)
Salle Etable - La Lombardière - Davézieux**

Membres titulaires	: 57
En exercice	: 57
Membres suppléants	: 23
Présents	: 33 + 1
Votants	: 42
Convocation et affichage	: 10/12/2019
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame Danielle MAGAND

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Céline BONNET, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Yves BOULANGER, Dominique CHAMBON, François CHAUVIN, Alain CRESCINI, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Denis DUCHAMP, Geneviève FAVERJON, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Juanita GARDIER, Alain GEBELIN, Patrice GIRARD, Lucien LOUBET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Daniel MISERY, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, Marie-Hélène REYNAUD, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Alain THOMAS, Laurent TORGUE, Jean-Pierre VALETTE, Alain ZAHM.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Joël GRENIER

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Yves FRAYSSE), Aïda BOYER (pouvoir à Juanita GARDIER), Martine CHAMBON (pouvoir à Yves BOULANGER), Olivier DUSSOPT (pouvoir à Antoinette SCHERER), Frederic FRAYSSE (pouvoir à François CHAUVIN), Aurélia GEREYS (pouvoir à Simon PLENET), Marie-Claire MICHEL (pouvoir à Danielle MAGAND), Martine OLLIVIER (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Michel SEVENIER (pouvoir à Edith MANTELIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Thierry CHAPIGNAC, Eliane COSTE, Michèle DEYGAS, Jean-Luc FANGET, Virginie FERRAND, Julia FOLTRAN, Louis-Claude GAGNAIRE, Benoit GAUTHIER, Vincent MAYOT, Richard MOLINA, Eric PLAGNAT, René SABATIER, Thomas TOULARASTEL, Armand VALLET

**CC-2019-490 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -
DEVELOPPEMENT DURABLE - AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE
PROJET EOLIEN ' LES AILES DE TAILLARD ' SITUE A BURDIGNES ET SAINT-
SAUVEUR-EN-RUE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES PERSONNES
PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

Par 42 voix votant pour

Ne prenant pas part au vote : Marc-Antoine QUENETTE

DONNE un avis favorable au projet éolien « Les ailes de Taillard », et donc aux deux permis de construire PC 042 028 17 S0009-M01 et PC 042 287 17 S0005-M01, situés respectivement à Burdignes et Saint-Sauveur-en-Rue,

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2019-491 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -
URBANISME - ÉLABORATION DU PLU IH - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DU
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ACTE que le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU IH a eu lieu lors de la présente séance du conseil communautaire,

PRECISE que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle sont annexées les orientations générales du projet de PADD,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à SIGNER en tant que de besoin, toutes les pièces afférentes à ce dossier et ce dans la limite de ses compétences.

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux, le 23/12/2019
Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Communautaire
Le Président

Simon PLENET

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.
Affiché le 23/12/2019 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales